



Besoin urgent de conseils avisés

Par **desperateworkingirl**, le **07/08/2009** à **11:39**

Bonjour,

Je vous remercie avant tout de votre attention et vous expose ma situation depuis mon embauche.

Après avoir terminé mes études (DESS Marketing), et suite à une année de recherche d'emploi, je rencontre mes futurs employeurs qui lors d'un entretien pour un poste de commercial me propose de commencer immédiatement le travail.

Premier soucis, ils me proposent un temps partiel, soit 17h/semaine, en plus de ma période d'essai afin de savoir si je convenais... j'accepte cette proposition, sachant qu'il m'avait été signifié que je pourrais trouver un autre mi-temps pour gagner ma vie correctement.

Je commence donc la semaine suivante, début septembre 2008, mais mon temps partiel devient un temps complet très rapidement (entre 40 et 60h/semaine). Ils m'informent par la suite qu'il est monnaie courante et parfaitement légal de déclaré un commercial en temps partiel pour un temps plein sachant qu'il touche ses commissions... premier doutes sur leur bonne foi...

Puis, mes tâches se diversifient. Travaillant pour un magazine mal exploité, je propose de moi même de restructurer ce dernier, puis me retrouve à la rédaction de la moitié des rubriques. Courant Août, on m'averti de l'organisation d'un Noël de CE que nous organisons... Pas de soucis....devant empocher 30% de mes contrats, je m'attelle à cette tâche qui se voit couronnée de succès pour la première fois depuis 3ans, et est enfin rentable... Bilan: 12 000€ dont plus de 4000€ de bénéfices.

Je n'ai le droit qu'à un vague merci, et une journée de travail finissant à 1h30mn du matin...

Depuis, rien n'a changé, mon contrat reste le même, et je ne touche plus ma paye depuis deux mois. Pour pouvoir éditer le dernier numéro du magazine, j'ai même renoncé à mes

commissions, sans la moindre gratitude. La société est aujourd'hui une agence de communication au bord du gouffre, où je lutte pour sa survie.

Je n'ai de plus pris que deux semaines de congés sur 2 mois de mon propre arbitre... nous devons prendre nos vacances en août, mais la situation ne le permet pas!

Perdue, et connaissant la situation financière plus que délicate de la société, ayant de plus lié amitié avec mon collègue, lui même associé mais sans aucun pouvoir et non payé depuis deux mois également, j'ai des scrupules.

J'ai aujourd'hui besoin de conseil, d'avis éclairés sur ma situation, et de soutien.

Vous remerciant encore de votre attention et m'excusant de ma verve, je vous souhaite une agréable journée.

S.C